AGENT D'ENTRETIEN

Offre n° O074261120001487
Publiée le 20/11/2026

Synthèse de l'offre

Employeur : **MAIRIE DE MAGLAND**

Site web de l'employeur : http://www.magland.fr

Lieu de travail : 1021 RUE NATIONALE - BP 14, Magland (Haute-Savoie (74))

Poste à pourvoir le : 01/01/2027

Date limite de candidature : 20/12/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Hygiène et propreté des locaux

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique
Adjoint technique principal de 2ème classe
Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : Agent chargé de propreté et d'hygiène des locaux

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.
Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Experience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi :

Placé sous l'autorité de la responsable de l'entretien des bâtiments, l'agent d'entretien assurera le nettoyage courant ainsi que les grands entretiens durant les vacances scolaires.
Poste à temps complet
horaires : 5h-11h30 et 13h30-15h sur 4 jours + mercredi 6h-9h
rémunération statutaire + IFSE + CIA + titres restaurant
CNAS
participation employeur à la santé (20€/mois) à la prévoyance (20€/mois)
Amicale du personnel via adhésion annuelle

Missions / conditions d'exercice :

1/ ENTRETIEN COURANT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :
Désactiver et remettre en service les systèmes d'alarme
Balayer et laver les sols, aspirer les sols, les paillassons
Désinfecter/laver les surfaces
Vider les poubelles et transporter et déposer les déchets au PAV
Balayer le préau
Enlever les papiers dans la cour
Nettoyer les sanitaires et cuisine (lavabo, toilettes, sols etc…)
Enlever les traces du lino et sur les portes vitrées des classes
Fermer les vélux, les fenêtres et les portes après l'entretien
Signaler au responsable tout dysfonctionnement repéré (fuite, panne, lampes à changer, dysfonctionnement des bâtiments, sols abimés,.) et les besoins en produits nécessaires pour le renouvellement des stocks
Remplir les carnets de maintenance et fiche de suivi des entretiens

2/ LES GRANDS ENTRETIENS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Lessiver les tables et chaises et les pattes de tables
Nettoyer l'intérieur des placards
Passer l'aspirateur à fond et derrière les meubles, nettoyage a la tête de loup etc…
Nettoyer les plinthes et les radiateurs
Rangement des classes et remise en ordre après nettoyage
Décaper les sols, cirage et les lustrer
Nettoyer les vitres (face intérieure à faible hauteur)
Fermer les vélux, les fenêtres et les portes après l'entretien
Signaler au responsable tout dysfonctionnement repéré (fuite, panne, lampes à changer, dysfonctionnement des bâtiments, sols abimés,) et les besoins en produits nécessaires pour le renouvellement des stocks

Profils recherchés :

expérience similaire souhaitée
Permis B exigé

Contact et modalités de candidature

Contact : 0450894811

Informations complémentaires :

candidature à adresser à l'attention de Monsieur le Maire :
- par courrier à MAIRIE DE MAGLAND - 1021 rue nationale 74300 MAGLAND
- par courriel à rh@magland.fr

Page de candidature en ligne : https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o074261120001487-agent-entretien

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.